

Heures limites de remises des opérations de paiement : pour être traitées le jour même, vos opérations doivent nous parvenir avant :

Moyens de paiement	Canal d'exécution			
	Agence	CAEL	EDI-WEB	EDI
Virements domestiques, Européens et S CP A	12h00	12h00	11h00	12h00
Virements internationaux en devises ou en €	11h00	/	10h00	11h00
VSOT (virement spécifique orienté trésorerie)	16h00	/	12h00	14h00
Autres opérations (prélèvements, LCR...)	16h00	16h00	15h00	16h00